

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0019673

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5357

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom : FILALI RAFIK Rachid

Date de naissance : 22.12.58

Adresse : Rue 93 N° 22 Famille Française

CASA

Tél. 0666733278

Total des frais engagés : 378,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. AZHARI Mustapha  
OPHTALMOLOGUE  
131, Boulevard Abdelmoumen  
6ème Etage N° 15 CASA  
Tel / Fax 0522 27 60 61

Cachet du médecin :

04 OCT 2022

Date de consultation :

MR AJI ALAOUI F.ZAHRA E.PFI 57 Age:

Lien de parenté :

Qui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Glauco

Dr. AZHARI Mustapha

131, Boulevard Abdelmoumen

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 04/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14 OCT 2022	C	Gratuit		<i>Dr. ZEZHAR Moustapha 131, Boulevard MOUSSA Rue El Fakheria Tel / Fax 0522 27 60 61 CASA Casablanca Maroc</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>ANP 111 153, Rue Habacha Bd Day Ould Sidi Baba Ghellaïf - Casablanca Tel: 0522 25 10 01</i>	04/10/22	398,30

INPE: 092078383

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of the dental arch showing numbered teeth from 1 to 8 in both upper				

**Dr. Mustapha AZHARI**

Spécialiste des Maladies  
et de la Chirurgie des Yeux  
Ancien Interne des hôpitaux  
de Toulouse (France)

Laser Excimer - Strabisme  
Contactologie



**الدكتور مصطفى أزهري**

اختصاصي في أمراض  
وجراحة العيون  
طبيب سابق بمستشفيات  
تولوز - فرنسا

جراحة بالليزر - علاج الحول  
العدسات اللا صلبة

04 octobre 2022  
Casablanca, le .....

**Mme MRANI ALAOUI EP FILALI**  
**Fatima Zahra**

*3x126,10*  
COSOPT: Collyre



1 goutte 2 fois / jour; 8h & 20h, dans les deux yeux, pendant 03  
Mois

LOT 0014617 2  
EXP 12 2023  
DU 10 2024

LOT 0014617 2  
EXP 12 2023  
DU 10 2024

Dr. AZHARI  
153, Rue Habacha  
(Bd Day Ould Sidi Baba  
arb Ghellaf - Casablan

PPY 126.10 DH  
EXP 12 2023  
LOT 0014617 2

Dr. AZHARI MUSRAFOU  
OPHTHALMOLOGUE  
131, Boulevard Abdelloumen  
4ème Etage N° 15 CASA  
Tel / Fax : 05 22 27 60 61

131، شارع عبد المؤمن (زاوية زرقة كالبيان) إقامة جوهرة عبد المؤمن - الطابق 4 - الرقم 15 - الدار البيضاء  
131, Bd. Abdelloumen (Angle Rue Galien) Résidence Jawharat Abdelloumen - 4 è Etage - N° 15 - Casablanca  
Tél. / Fax: 05 22 27 60 61 - Tél. : 05 22 47 30 38 / E-mail : azamus2000@yahoo.fr